

## Panneau 0 : Bienvenue à Ingrandes-Le Fresne sur Loire, d'hier à aujourd'hui

### **Le poudingue**

Le poudingue est un agglomérat très compact de sables et de galets apportés par la Loire, qui se sont solidifiés au cours des siècles jusqu'à former une matière particulièrement dense et résistante. Il est le plus apparent sur la Place des Halles mais toute la commune est construite sur du poudingue.

*Gabelous* : douanier de la gabelle, voir panneau 8 « La Gabelle »

### **Gilles de Rais (1404 – 1440)**

Il naît en 1404 en la Tour Noire du château de Champtocé, trois ans avant son frère René. Orphelin à onze ans en 1415, il est alors confié à son grand-père maternel Jean de Craon, seigneur de Champtocé, qui se charge de son éducation. Les héritages recueillis de ses parents, puis la dot de son épouse, Catherine de Thouars, et enfin l'héritage considérable qui lui revient à la mort de Jean de Craon en 1432, font de lui le seigneur le plus riche de tout l'Ouest du Royaume de France.

Il possède alors les baronnies de Rais et de Blaison, héritées de son père ; Tiffauges, Pouzauges, Chabannais, Chateaumorant, Confolens de sa femme Catherine de Touars ; Machecoul, hérité de son arrière-grand-mère Catherine de Machecoul, mère de Jean de Craon, et Champtocé, Ingrandes, Craon, Le Louroux Bottreau, La benate, hérités de son grand père Jean de Craon.

Promu par Charles VII Maréchal de France en 1429, il participe activement à la reconquête de plusieurs villes comme Orléans en 1429 et Lagny en 1432. À partir de 1434, sa fortune commence à s'amenuiser, d'une part, en raison de l'entretien de troupes de mercenaires qu'il finance et met au service du Roi, et, d'autre part, parce qu'il s'entoure de pseudo-savants florentins pratiquant des expériences alchimiques, qui dilapideront sa fortune. Il finit par vendre la quasi-totalité de ses possessions au duc de Bretagne Jean V.

En 1439 et 1440, à la suite de suspicions et enfin de plaintes, on découvre des squelettes d'enfants dans deux des châteaux qu'il possédait, 40 à Machecoul et 46 à Champtocé. Il se réfugie alors dans son château de Machecoul où il détruit tous ses fours d'alchimiste, mais c'est là qu'il y est arrêté en septembre. Il est exécuté par pendaison à Nantes à la fin du mois d'octobre par jugement du tribunal ecclésiastique de Nantes en date du 25 octobre 1440.

### **Le devenir des terres vendues par Gilles de Rais au duc de Bretagne**

La vente des terres au duc de Bretagne Jean V est aussitôt contestée par les comtes d'Anjou puis le Roi de France Louis XI. Après deux guerres perdues par les ducs de Bretagne et de multiples procès, les terres d'Anjou finissent au bout de 50 ans par revenir au sein du Royaume de France, après l'élaboration d'un compromis signé en 1486 qui voit les terres angevines attribuées à une branche bâtarde des ducs de Bretagne (la seconde famille d'Avaugour). Les terres sont alors placées sous la dépendance du Royaume de France, la famille d'Avaugour étant vassale du Roi de France, et sans plus aucun lien avec le Duché de Bretagne. Tant et si bien que cette famille se trouvera même enrôlée pour combattre les ducs de Bretagne au côté du Roi de France. Les d'Avaugour restent seigneurs de ces terres jusqu'en 1704.

## **Le tuffeau**

On trouve la pierre de tuffeau en particulier dans le Saumurois. On l'exploite sans interruption jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle à proximité des voies d'eau. Le trafic fluvial généré par la pierre de tuffeau est, à l'époque de la marine de Loire, l'un des plus importants avec le vin et l'ardoise. L'extraction du tuffeau se fait à flanc de coteau, laissant derrière elle de multiples galeries exploitées ensuite en caves vinicoles, champignonnières, ou même habitations troglodytes. Un amoureux des bords de Loire dit du tuffeau que « c'est une pierre noble, d'une belle couleur blanche, reflétant le soleil comme un miroir. Le travail de l'homme l'a façonnée pour fabriquer les plus beaux monuments de la vallée de la Loire ».

## **Les Vendéens, au sud, et les Chouans, au nord : Ingrandes au milieu**

La guerre de Vendée est une guerre civile qui opposa pendant la Révolution française, dans l'ouest de la France, les républicains, surnommés les « bleus » ou « patriotes » aux royalistes, les « blancs » ou « aristocrates », entre 1793 et 1799 avec d'ultimes épisodes en 1815 et 1832.

Le soulèvement vendéen éclate le 10 mars 1793 à partir de Saint Florent-le-Vieil, au sud sur la rive gauche de la Loire où les conscrits militaires refusent de partir se battre sur le front de l'Est. Au nord, sur la rive droite, la Chouannerie se développe parmi le réseau des faux-sauniers (contrebandiers du sel). Au sud, la jacquerie paysanne évolue en mouvement contre-révolutionnaire structuré en se choisissant ses chefs par acclamation (Cathelineau, Stofflet...), parfois parmi les nobles locaux (Bonchamps, Charrette...). Un territoire insurgé appelé « **Vendée militaire** » par les historiens, se forme au sud de la Loire inférieure (sud de la Bretagne), au sud-ouest du Maine et Loire (Anjou), au nord de la Vendée et au nord-ouest des Deux-Sèvres (Poitou).

**Ingrandes**, comme beaucoup de villes commerçantes des bords de Loire, est favorable à la Révolution de 1789 puis à l'instauration de la République en 1792. Cette ville-étape traditionnelle se doit donc de recevoir de nombreuses troupes républicaines en déplacement ; d'autre part, comme dans beaucoup de villes, les habitants constituent leur propre « garde nationale ». C'est pourquoi pendant la période des « conquêtes » vendéennes, Ingrandes devient un objectif stratégique. Le 20 mars 1793 les « aristocrates » envahissent Ingrandes, se limitant à y brûler les papiers de la municipalité et emporter quelques armes.

Après de nombreux combats, les Républicains remportent une victoire décisive à la **bataille de Cholet le 16 octobre 1793**. Vaincus, les Vendéens au nombre de 60 000 à 100 000, femmes et enfants inclus, traversent la Loire le 17 à Saint Florent le Vieil, mais aussi près d'Ingrandes, afin d'obtenir des secours des Chouans en Mayenne et des Emigrés soutenus par les Anglais à Granville. C'est le début de la « **Virée de Galerne** ». Les 18 et 19 octobre 1793, le quartier du Mesurage à Ingrandes est bombardé par les insurgés depuis la rive gauche ; ceux-ci bousculent la troupe républicaine à La Riottièvre et montent vers Candé, Laval jusqu'à Granville.

A la suite de l'échec de cette expédition, à partir de fin novembre, l'Armée Catholique et Royale revient sous la pluie de décembre ; la troupe harassée tente de prendre Angers, Baugé, traverse la Flèche et occupe le Mans. Mais la ville est reprise par l'armée républicaine le 12 décembre, et les Vendéens massacrés. Parmi ceux qui s'échappent, certains arrivent à Ingrandes dans les jours qui suivent pour se rendre aux autorités locales, espérant l'amnistie promise. Mais les jacobins d'Angers ne veulent pas de quartier : les réfugiés sont guillotinés et fusillés à Angers au grand dam des Ingrandois.

**Le régime de la Terreur** s'abat sur la rive gauche de la Loire début 1794 : les colonnes du général républicain Turreau, dénommées les « **colonnes infernales** », incendent, pillent, affament et massacrent les populations vendéennes, au sud-Loire. Les Ingrandais voient s'allumer des incendies dans tout le pays. Cette répression réveille une cruelle guérilla, surtout sur la rive droite : les Chouans encerclent Ingrandes pour affamer les troupes de passage mais aussi les habitants trop proches de la Révolution. Rechercher la nourriture devient dangereux, on mure le haut des venelles pour créer des petites fortifications, la garde veille jour et nuit. En juin 1794, la mort de Robespierre, les condamnations de Carrier à Nantes et Francastel à Angers sont considérées comme de bonnes nouvelles par les républicains patriotes modérés d'Ingrandes.

Pourtant l'insécurité demeure : les pillages sont le fait des deux parties. Les Chouans prennent plusieurs fois la ville, les habitants doivent se réfugier sur les barques canonnières sur la Loire comme en juillet 1795. En effet, les Chouans sont remotivés par le débarquement des Emigrés à Quiberon le 26 juillet mais leur échec n'arrange rien, localement. En 1796, malgré le passage du général Hoche, la troupe continue de piller. La levée des impôts est contestée. Il n'y aura pas de paix avant **l'amnistie des Chouans et le Concordat** (1799-1800) signé par Bonaparte.

Le réveil de l'insurrection de 1815 n'a pas eu beaucoup d'ampleur mais il a fixé des troupes impériales qui ont sans doute manqué à Waterloo. En 1832, la duchesse du Berry, belle-fille du roi Charles X, essaie de soulever la Vendée contre Louis-Philippe, le cousin honni. Mais il s'agit d'un épisode aristocratique et romantique, le peuple ne se sent plus concerné. Toutefois, à Ingrandes on rétablit les fortifications et la ville est de nouveau protégée par la garde nationale. En juin 1834, quelques actes de brigandage sont mis sur le compte de la chouannerie.

### **L'unification d'Ingrandes et Le Fresne**

A la Révolution, Ingrandes voit la suppression des frontières de l'Ancien Régime, la circulation des biens devient libre au sein de la République. Instaurée en 1792, la création des départements continue toutefois de séparer Ingrandes de la rue du Fresne, dont les habitants doivent se rendre dans le département voisin à Montrelais pour accomplir leurs démarches. Le choix de l'autonomie conduit à la création de la paroisse du Fresne en 1842 qui devient commune (de Loire-Inférieure) en 1904. Il faudra cependant attendre le grand mouvement administratif des fusions de communes en 2016 pour que les communes d'Ingrandes (49) et du Fresne-sur-Loire (44) soient constituées en une seule, rattachée au Maine-et-Loire (49), mais faisant partie de la communauté de communes du Pays d'Ancenis (44). De ce fait, Ingrandes-Le Fresne sur Loire restera toujours un peu caractérisée comme « ville frontière ».

**Pour en savoir davantage  
Cliquer sur ce lien :**

<http://www.tourisme-culture-patrimoine.fr/Webnouveauxpanneaux/p0-periodes-de-127histoire-d27ingr-andes.pdf>



